



FINALE DE ZONE OPEN

SELECTIVE CHAMPIONNAT DE FRANCE FEDERAL

Gymnastique Acrobatique

Samedi 19 Mars 2011 à FAREYNS

(Tous les renseignements sur le lieu dans le dossier accueil club, sur le site :
ZONESUDEST.FFGYM)

Fiche technique

Cette compétition est organisée par la Zone Sud Est de la Fédération Française de Gymnastique, selon le règlement technique fédéral 2010 / 2011, elle accueillera **la Filière Fédérale des Zones Sud Est, Sud-Ouest, et Centre France pour la Gymnastique Acrobatique**. Cette compétition sera sélective pour le Championnat de France Fédéral.

ENGAGEMENTS ET FORCLUSIONS

Les engagements des athlètes, ainsi que des juges doivent impérativement se faire à l'aide du fichier « eng TSA 10-11_V4.xls » disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique (extranet/outil/outils compétition)



Attention :

1/ Intituler avant envoi son dossier Excel ainsi : NOM DU CLUB suivi de FAREINS

2/ Les dossiers intitulés «eng 10 11» ou appellation similaire ne seront pas traités.

3/ Les dossiers contenant des erreurs de dates de naissance, de catégories, de filières, sans adresse, sans téléphone, sans email, sans juge, seront retournés sans commentaire et non validés à la date de forclusion.

Ce fichier est à envoyer :

- Par mail à l'adresse : gauvin.ffgym@club-internet.fr
- Et par courrier avec le chèque correspondant au montant total des engagements et libellé à l'ordre de « FFGym zone Sud Est », à l'adresse suivante : FFGYM Zone Sud Est – Thierry GAUVIN
36, Les Restanques – 13320 – BOUC BEL AIR

Date impérative de forclusion : 27 Février 2011

Droits d'engagements :

GAc duo, trios, quatuor : 19.50 euros



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Début de la compétition GAC : 15 h 00.

L'échauffement GAC possible uniquement sur le praticable de compétition.

Licences et certificats médicaux classiques :

Ils seront contrôlés à l'accueil des clubs, conformément à la brochure générale page 19.

Jugement :

Conformément au règlement technique TR-TU-GAC 2010-2011, dispositions générales, les clubs doivent engager un ou plusieurs juges (Cf tableau page 2) pour toute la durée de la compétition.

Les réunions de juges sont obligatoires.

Les livrets de juge doivent être présentés au juge arbitre le jour de la compétition.

Cartes de compétition :

Gymnastique Acrobatique : Toutes les cartes de compétition doivent être envoyées au plus tard le 9 Mars uniquement par mail à Eva MAURICEAU : eva.mauriceau@gmail.com En cas de problème pour l'envoi par mail, merci de prendre contact avec Eva MAURICEAU au : 06 61 86 95 29



CD de musique en Gymnastique Acrobatique :

Un responsable par club devra se charger de déposer **tous les cd** de la compétition (pour toutes les catégories) au bureau d'accueil situé dans le hall de la salle. Ils seront **clairement identifiés** (Nom du club, noms et prénoms des gymnastes et catégories de compétition).

Fiche SACEM :

Pour la Gymnastique Acrobatique, chaque club devra remettre la fiche fournie ci-joint, complétée et signée.

PROGRAMME PREVISIONNEL

PROGRAMME PREVISIONNEL

Réunion des juges (filière fédérale): 14h00

15h00 – 18h : Catégories Avenir

18h00 – 20h : Catégorie Sénior

Les timings définitifs, établis après les engagements définitifs seront disponibles sur le site de la Zone Est et transmis aux autres zones à partir du 10 Mars 2011.



DECLARATION SACEM GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

A remettre obligatoirement à l'accueil des clubs

CLUB :

COMPETITION :

DATE :

Noms / Prénoms	Catégories	Noms des morceaux	Compositeurs	Durées

Signature :